

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pouvoir vivre dignement seul comme en couple

POUR LA DECONJUGALISATION DE L'AAH

Journée de mobilisation nationale le 16 septembre 2021

L'Unapei Hauts-de-France lutte avec ses 36 associations pour l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Nous serons présents aux côtés des associations du [Collectif Handicaps](#) répondant ainsi à l'appel à rassemblement du 16 septembre 2021 pour dire **STOP à la dépendance financière des bénéficiaires de l'AAH en couple.**

Aujourd'hui, une personne en situation de handicap peut perdre tout ou partie de son Allocation Adulte Handicapé (AAH) lorsqu'elle est en couple. Les ressources du conjoint ne doivent pas diminuer ou faire perdre l'AAH au motif d'une amoureuse.

Aujourd'hui, c'est 270 000 personnes en situation de handicap en couple qui perçoivent une AAH réduite ou en sont privées.

C'est pourquoi, les personnes concernées, leurs proches et les associations dénoncent depuis des années cette injustice. L'AAH n'est pas un minimum social comme les autres. Les personnes en situation de handicap doivent conserver leur autonomie financière lorsqu'elles ne peuvent pas travailler, condition intrinsèque du respect de leurs droits, de leur santé et de leur dignité.

La mobilisation des associations, de parlementaires et de la société civile, a permis le vote d'une loi corrigeant cette injustice. Le gouvernement a entravé le Parlement le 17 juin en empêchant son adoption en 1^{ère} lecture. Cependant, la loi poursuit son chemin devant l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Nous demandons au gouvernement de tenir ses engagements pour **« permettre à chacune et chacun de vivre une vie digne, une vie libre »** au sein d'une Société réellement solidaire et réellement inclusive.

Contact Presse :

Peggy Le Déaut

Chargée de communication

07 86 13 96 05

communication@unapeihdf.org

L'Unapei Hauts-de-France (HDF), regroupe 36 associations militantes œuvrant dans le champ du handicap : APEI, Papillons Blancs et associations affiliées. Elles sont présentes sur l'ensemble des départements de la région Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

Elle regroupe à elle seule plus de 80 000 personnes dont environ 32 000 personnes en situation de handicap et 15 000 salariés.

L'Unapei Hauts-de-France est à la fois un organe de concertation, un outil de représentation et d'actions mutualisées pour les personnes en situation de handicap et leurs familles, les associations parentales et les organismes gestionnaires.

Enfin, elle est l'échelon régional de l'Unapei « Tête de Réseau » avec laquelle elle co-construit la politique du Mouvement.

